# Le risque climatique, un nouveau défi pour les Banques centrales

La Banque centrale du Japon (BOJ) est la première Banque centrale à inclure dans sa politique monétaire la question du climat et elle coiffe même la BCE qui, depuis l’arrivée de Christine Lagarde, se penche sur la question sans encore avoir arrêté sa position. En quoi cette annonce de la BOJ est-elle particulière et une grande première ? Et du coup, toutes les Banques centrales pourraient-elles suivre ?

L’annonce qui crée la surprise

L’annonce, après sa réunion du 18 juin dernier, d’un plan visant à accroître le financement de la lutte contre le changement climatique a créé la surprise. D’une part, parce que ce plan devrait être déjà d’application d’ici la fin de l’année et d’autre part, parce que la BOJ se distingue ainsi des autres Banques centrales.

Les détails de ce plan seront fournis en juillet, mais l’idée serait d’offrir des prêts à taux zéro aux institutions financières qui augmentent les prêts et les investissements verts. Ou bien, elle pourrait aussi offrir aux institutions financières, qui augmenteraient ces derniers, le versement d'un taux d'intérêt de 0,1 %. La BOJ n’a pas encore arrêté son choix mais elle pourrait se baser sur un programme similaire qu’elle avait lancé, il y a dix ans, pour soutenir les secteurs de croissance.

Elle reste par contre très circonspecte par rapport à des achats d’obligations vertes estimant que cela pourrait provoquer des spéculations sur ces dernières par rapport à des obligations classiques et interférer dans la politique du gouvernement. Et aussi en principe, à un moment donné même si pas dans l’immédiat évidemment, elle devrait mettre un terme à ses rachats et donc l’instrument disparaitrait.

La BOJ se distingue des autres Banques centrales

L’approche est totalement différente d’une Banque centrale à l’autre pour plusieurs raisons, même si comme l’a souligné fin 2019 le patron de BlackRock, Larry Fink, « le risque climatique est un risque financier ». Or qui est responsable du risque financier… ? Les banques centrales en l’occurrence.

L’annonce de la BOJ peut se comprendre parce qu’elle est relativement peu indépendante du gouvernement japonais, le gouverneur étant choisi par ce dernier. Et parce que le gouvernement a présenté ce mois-ci une stratégie de croissance faisant de l'investissement vert une priorité politique qui s’inscrit dans l'engagement pris par le Premier Ministre Suga devant la communauté internationale de rendre le Japon neutre en carbone en 2050.

La FED, par contre, estime que malgré cet enjeu majeur, ce dernier n’est pas de son ressort car il n’est pas prévu dans le mandat de la Banque centrale et que c’est au gouvernement de prendre les mesures qui s’imposent.

Par contre, la BCE par la voix de sa Présidente, Christine Lagarde, a clairement indiqué qu’elle devait apporter sa contribution à la lutte contre le changement climatique et que cela faisait partie des sujets de discussion dans le cadre de sa révision stratégique.

Que pourrait faire la BCE ?

Après cette annonce de la BOJ, le positionnement de la BCE sur le sujet prend encore plus d’acuité d’autant plus que la position de la BCE s’inscrit dans le Green Deal de la Commission qui lui donne un cadre pour répondre aux défis de ce deal.

La BCE a déjà, à la base, un pouvoir de surveillance qui sera de toute façon élargi puisqu’elle a déjà demandé aux banques de procéder à une auto-évaluation de leur risque climatique et qu’elle effectuera également un test de résistance climatique en 2022. Les banques ont en effet largement financé la recherche, l’exploration et l’exploitation des énergies fossiles, et ces engagements peuvent entrainer des risques plus importants que ceux qui avaient été anticipés lors de la mise en place de ces financements. Après ces tests, la BCE pourrait exiger des fonds propres plus importants.

La question d’orienter les rachats d'actifs de manière à favoriser les entreprises dont l'empreinte carbone est plus faible ou celles qui font des efforts pour réduire leurs émissions est aussi délicate que pour la BOJ. Ce n’est en principe pas un outil permanent et cela pourrait créer des bulles spéculatives.

Par contre, la BCE pourrait limiter l’accès au financement, ou renchérir ce dernier, aux banques qui financent les entreprises qui n’ont pas un bon bilan carbone. Les entreprises devront en effet mettre en place des bilans carbone dans le cadre du Green deal de la Commission. La BCE disposerait alors d’un fort levier de transformation des comportements si elle venait à pénaliser les banques ou exiger de ces dernières qu’elles pénalisent les mauvais élèves en pratiquant des marges crédit plus importantes pour intégrer le risque climatique.

Une plus grande latitude de la BCE

Par rapport à d’autres Banques centrales, la BCE est totalement indépendante par rapport aux gouvernements et dispose donc d’une plus grande latitude. De plus, son action s’intègrerait totalement dans la volonté de la Commission européenne dans le cadre de son Green deal qui est aussi largement adoubé par le Parlement européen devant lequel Christine Lagarde doit justifier sa politique.

La décision de la BOJ est venue rappeler comme le soulignait son communiqué que  « les questions liées au changement climatique pourraient avoir un impact extrêmement important sur l'activité économique, les prix et les conditions financières à moyen et à long terme ». Les Banques centrales auront donc un rôle extrêmement important à jouer. Et les économistes et analystes vont devoir intégrer ce rôle dans les décisions qu’elles seront amenées à prendre dans le cadre de leur politique monétaire qui intègrera ce risque à l’avenir.

Mais surtout, cette décision donne l’opportunité à la BCE de se montrer plus engagée dans ce combat et de donner l’exemple qui deviendrait la norme à l’avenir pour toutes les Banques centrales.